

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 11 juin de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 05/06/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

Votants : 22

ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, AUDURIER Philippe, CADIC François, CARADEC Henri, DARCHEN Françoise, GRIJOL Christian, GUET François, HERNANDEZ Marie-Thérèse, KERVAREC Ronan, LANNOU Marie-Raphaëlle, LE FLOCH Erwan, MANNEVEAU Julie, PENCALET Françoise, PETITDEMANGE Sarah, QUERE Hélène, RAHER Marc, SAVINA Henri, STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, TILLIER Dominique, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : PHILIPPE François, pouvoirs à François CADIC
BALANNEC Michel, pouvoirs à Henri CARADEC
PAUL Philippe, pouvoirs à Françoise DARCHEN

Excusées: Marie-Raphaëlle LANNOU, CHANTREAU Katell.

Participaient aux débats : Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Gaby LE GUELLEC, Florence CROM.

Secrétaire de séance : TUPIN Hugues

Délibération N° DE 32-2020

Objet : MOBIL'EMPLOI – Subvention 2020

Rapporteur : Marc RAHER

Mobil'Emploi est une association qui met en place un service d'aide à la mobilité pour l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes dépourvues de moyen de locomotion. Le service est proposé aux demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en contrats précaires, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs en situation de handicap, salariés en structure d'insertion, jeunes de moins de 26 ans.

Depuis plusieurs années, Douarnenez Communauté subventionne MOBIL EMPLOI pour les transports réalisés au bénéfice de personnes domiciliées sur le Pays de Douarnenez, sur les horaires atypiques. Le calcul est basé sur le kilométrage réel effectué l'année précédant la demande de subvention.

En 2019, le service a été utilisé par 27 personnes, pour un kilométrage total de 19 596 km parcourus dont 11 370 km sur les créneaux horaires 4h-8h et 19h-23h.

La subvention sollicitée pour 2020 s'élève à 5 685 € (ratio de 0,50 €/km).

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Développement du 13 mai 2020,

Vu l'avis du bureau communautaire du 18 mai 2020,

Il est proposé :

- d'attribuer une subvention à Mobil'Emploi au titre de 2020 d'un montant de 5 685 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 11 juin 2020

Le Président,

Erwan LE FLOCH

